



La Charte Ethique RSE

Une Politique, un engagement, une conviction !



Les questions liées au Développement Durable et à la Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) sont au cœur des valeurs et de la stratégie du Groupe Equity.

La RSE étant devenue un enjeu essentiel pour chaque entreprise, le Groupe Equity publie sa Charte afin d'échanger et de partager ses bonnes pratiques RSE avec les entreprises partenaires. Et ainsi leur permettre d'intégrer dans leurs activités quotidiennes des préoccupations sociales, sociétales et environnementales, et de bénéficier des améliorations et des bienfaits de la RSE.

Le Groupe Equity défend la valeur « Ethique » de l'entreprise et fonde toutes ses actions sur des valeurs telles que l'égalité, la diversité, la transparence, le respect, l'engagement de la parole donnée et place les parties prenantes au centre de la dynamique du groupe et accompagne ses partenaires dans cette voie.

Bien évidemment le Groupe Equity et ses partenaires s'engagent à respecter le Pacte des Nations Unies, les Conventions Fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et toute autre convention ou déclaration applicables en la matière.

Le Groupe Equity souhaite par cette charte créer un corps de référence auquel chacun des partenaires et des parties prenantes se réfèrent.

Il est de la responsabilité de chaque partenaire de conduire ses activités en respectant la politique du Groupe Equity, en respectant toutes les lois et les réglementations en vigueur et applicables à leur corps de métier.

Il est demandé à chaque partenaire de prendre connaissance de cette Charte ainsi que de la « Charte des Achats Responsables » et de s'y conformer en appliquant en leur sein et avec chacune de leur partie prenante les mêmes valeurs et principes.

Cette charte décrit les engagements du Groupe Equity et de ses partenaires en matière de développement durable et RSE pour les années à venir :

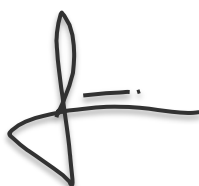
Ainsi Groupe Equity et ses partenaires s'engagent à:

- Lutter contre toutes formes de discrimination à l'embauche, à la rémunération ainsi qu'à l'évolution professionnelle
- Promouvoir le bien-être au travail
- Ne pas avoir recours ni au travail forcé ou obligatoire, ni au travail illégal, ni au travail des enfants et des adolescents
- Respecter les droits des affaires et à lutter contre toute pratique abusive et toute forme de corruption, de blanchiment d'argent et de concurrence déloyale
- Respecter les délais de paiement
- Lutter contre la dépendance économique
- Réaliser des achats responsables et solidaires
- Favoriser la satisfaction de ses clients et rester à l'écoute de leurs attentes, besoins et remarques dans un esprit d'amélioration continue
- Jouer un rôle citoyen en soutenant la société civile, en contribuant au développement local
- Se mettre en relation avec des associations
- Respecter la charte client (confidentialité, règlement intérieur, propriété des documents,...)
- Minimiser leur impact environnemental en diminuant les déchets et en les triant, en diminuant la consommation d'eau et d'énergie
- Agir avec intégrité et à adopter les normes les plus strictes en termes de comportement éthique
- Promulguer les bonnes pratiques
- Demander à leurs fournisseurs et partenaires de partager les règles déontologiques et les principes du développement durable et de la RSE
- Encourager et accompagner les entreprises collaboratrices à s'engager, à croître et à créer de l'emploi

Ses partenaires ont pour obligation de mettre en place une politique RSE reprenant les principes et les engagements suscités et de s'associer avec toutes les parties prenantes dans une démarche commune d'amélioration continue en matière de déontologie et d'éthique de protection de l'environnement, de Droits de l'Homme et de Conditions de Travail et de développement durable.

Cette Charte ne prétend pas codifier toutes les situations possibles. En effet, le Groupe Equity reste à l'écoute et invite son écosystème, notamment les partenaires, au partage de toute suggestion nouvelle de bonne pratique. L'intégrité et le bon sens restent les meilleurs garants du respect des règles de déontologie et d'éthique. En cas de difficultés particulières dans l'interprétation des présentes dispositions, le partenaire devra en référer à la direction du Groupe Equity.

La Direction de Groupe Equity



Groupe Equity

54 Boulevard Rodin - 92130 Issy-les- Moulineaux

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros - 808 051 536 RCS Nanterre